

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA SEMAINE AGRICOLE



L'ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres.

IIIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTRÉAL, JEUDI, 26 JANVIER 1871.

No. 13

## SOMMAIRE du No. 13—26 Janvier, 1871.

<b>Agronomie.</b>	
DES SUCCÈS ET DES REVERS EN AGRICULTURE.—L'âge : les occupations antérieures.—M. de Dombasle.....	193
LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.—Première partie. Chapitre XXXIV. Conversation entre Progrès et Routineau. Embarras de Routineau. Ce que c'est que M. Robin, ancien usurier. Routineau emprunte de l'argent. Comment gros Louls comprend le devoir.....	195
LA RACE PORCINE.—Les cochons du pays et les espèces importées.—Ls. Lévesque, M. C. A.....	197
CORRESPONDANCE.—Club Agricole de St. Antoine.....	198
ENSEIGNEMENT AGRICOLE.—Un Ami de la cause agricole.....	198
<b>Notes de la Semaine.</b>	
RÉPONSE A NOS CORRESPONDANTS.—Citronnelle.....	199
<b>Histoire Naturelle.</b>	
ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.....	201
CAUSERIE AGRICOLE.....	201
PERCHERONS.....	201
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE.....	201
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE.....	201
<b>Horticulture.</b>	
AVIS PRATIQUE SUR LA TAILLE DES ARBRES.—Dr. Genand.....	202
<b>Hygiène.</b>	
DE LA NOURRITURE.....	202
<b>Art vétérinaire.</b>	
REMÈDE POUR L'ENGORGEMENT DU PIS.—Un Médecin.....	202
<b>Économie Domestique.</b>	
MOUTARDE SUISSE APPELÉE PAR QUELQUES UNS MOUTARD DE BORDEAUX.—Aurélie SALAISON DU LARD.....	202
<b>Colonisation.</b>	
COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.—PHILEMON WRIGHT. Suite.—XI. Les chemins. Leur état défectueux. Ouvrage de voles de communication. Exploitation agricole. Remarques d'Isidore Lebrun. Amélioration du bétail. Voyage de Ruggles Wright en Europe. Oeuvre de terres du gouvernement. L'Instruction du canal Rideau. XII. Pourquoi Wright choisit le site de Hull. Fausse prophétie. Le voyageur Kingston. Origine d'Ottawa. Ses anciens et véritables propriétaires. Réclutheutique. Comment Sparks a fait fortune. Progrès d'Ottawa. Son importance commerciale et politique. XIII. Construction de la première glissoire sur l'Ottawa en 1829. Taxe sur le bois. La descente du bois à travers les chaudières. Difficultés de cette opération. Utilité de cette glissoire. Le gouvernement l'achète en 1849. Autres glissoires.—Joseph Tassé.....	203
PRETER ET EMPRUNTER.....	206
CE QU'UN SAULE ENLÈVE À LA TERRE.—Expérience intéressante.....	206
<b>Illustrations.</b>	
Nomenclature des parties du cheval.....	210
Taille des arbres.—3 gravures.....	202
MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	207

## Des succès et des revers en Agriculture.

### L'âge : les occupations antérieures.

Après avoir parcouru successivement quelques-unes des conditions les plus importantes pour le succès dans les entreprises d'améliorations agricoles, il est bon, je pense, d'examiner aussi l'influence que peut exercer sur le succès la position particulière du chef de l'entreprise, sous le rapport de l'âge, et des occupations auxquelles il s'est livré, ou des habitudes qu'il a contractées avant de s'adonner à la pratique de l'agriculture ; car toutes ces choses modifient les facultés morales d'un individu, de manière à lui donner plus ou moins d'aptitude à parcourir la carrière à laquelle il désire se consacrer.

On voit souvent réussir dans la carrière agricole, des hommes qui n'y sont entrés que dans un âge assez avancé ; et l'on peut même dire qu'ils obtiendront des succès bien plus fréquemment que les jeunes gens, toutes les fois que des habitudes antérieures n'y mettront pas obstacle ou que l'âge n'aura pas affaibli l'énergie et l'activité qui sont indispensables pour mener à bien une entreprise de ce genre. Pour ce qui est de l'esprit des affaires, de la connaissance des hommes, de la prudence, un homme d'un âge mûr possède d'immenses avantages ; et s'il lui manque quelque chose sous le rapport de l'instruction spéciale, il sera ordinairement assez exempt de présomption, pourvu qu'il soit naturellement doué d'une certaine rectitude de jugement, pour ne pas se lancer dans la carrière de manière à s'y compromettre, et pour ne s'y avancer qu'à mesure que ses propres observations et l'instruction qu'il acquerra graduellement, lui offriront un guide qui puisse le diriger sans péril. Il y a, en effet, dans l'âge ou dans l'habitude de la vie, quelque chose que rien ne saurait complètement remplacer, relativement à cette qualité que l'on appelle la *mesure*, et

qui nous apprend, dans chaque circonstance, à discerner le point que nous ne devons pas dépasser. Quelques hommes ne l'acquièrent jamais mais aucun ne la possède avant d'avoir observé le monde pendant un temps plus ou moins long, suivant les dispositions naturelles de son caractère ; car l'expérience peut seule la donner. Les jeunes gens sont en général peu disposés à sentir toute l'importance de cette qualité ; et c'est pacisément parce que l'expérience leur manque, qu'ils ne savent pas en apprécier l'utilité. Bien rarement un jeune homme sera propre à diriger avec succès une exploitation rurale avant l'âge de trente ans, quelque instruction qu'il possède d'ailleurs ; et cet instruction elle-même contribuera souvent à sa chute, parce que la confiance qu'elle lui inspirera dans ses forces l'empêchera de sentir combien l'expérience et la mesure sont nécessaires pour le guider dans l'application des connaissances qu'il a acquises. Je ne veux pas dire que tous les individus puissent, sans de graves inconvénients, se placer, dès l'âge de trente ans, à la tête d'une entreprise ; car il en est un grand nombre qui n'acquerront que beaucoup plus tard la maturité nécessaire au succès ; cependant on rencontre aussi parfois des jeunes gens qui, dès l'âge de vingt-cinq ans, possèdent en expérience et en aplomb tout ce qui est rigoureusement nécessaire pour ne pas commettre de fautes trop graves dans leurs opérations ; mais je ne pense pas qu'on doive jamais donner à un jeune homme auquel on porte intérêt, quelles que soient la maturité et la sagesse de son caractère, le conseil de former avant cet âge une entreprise agricole pour son compte. En travaillant en qualité de régisseur, dans la combinaison que j'ai indiquée dans l'avant-dernier paragraphe, un jeune homme pourrait cependant, même avant cet âge, être fort utile à un propriétaire, parce qu'en lui apportant son instruc-

tion, il trouverait là un modérateur qui préviendrait les principaux inconvénients, de son inexpérience. Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici que les jeunes gens qui, par les dispositions de leur caractère, auraient le plus besoin d'attendre un âge mûr pour former une entreprise agricole, sont ordinairement ceux qui sentent le moins ce qui leur manque sous ce rapport, et qui se défont le moins de leur capacité.

Si l'éducation modifie profondément les idées et les dispositions des hommes, les diverses carrières qu'ils parcourent dans la vie sociale tendent aussi à imprimer à l'esprit et aux habitudes une direction favorable ou nuisible aux succès en agriculture ; et comme il arrive assez fréquemment que des hommes d'un âge mûr forment le projet de s'adonner à la pratique de cet art, il ne sera pas sans intérêt de rechercher quelle influence peuvent exercer quelques-unes du moins des principales occupations de la vie, sur les dispositions d'esprit qui peuvent faciliter les succès agricoles, ou qui peuvent faire présager des revers. Je ne m'étendrai pas longuement sur ce sujet ; mais ce que j'en dirai sera puisé dans des observations assez nombreuses qui m'ont permis de fixer mon opinion sur ces divers points. On sent toutefois qu'il ne peut y avoir ici rien d'absolu, et que les dispositions naturelles de l'individu, ou d'autre circonstances apporteront de fréquentes exceptions aux données que je crois néanmoins pouvoir présenter comme généralement vraies.

Le commerce est une carrière dans laquelle les hommes acquièrent communément deux qualités bien essentielles aux succès en agriculture : l'esprit d'ordre et l'esprit des affaires ; et si d'anciens négociants ont très-fréquemment échoué dans des entreprises agricoles, je pense que cela est dû principalement à ce qu'il leur manquait l'esprit d'observation, c'est-à-dire, cette disposition que donne l'habitude d'observer les faits matériels, de les comparer entre eux, et d'en tirer des conséquences applicables à la pratique : un ancien négociant administre presque toujours bien, mais il cultive ordinairement mal, du moins dans ses débuts dans cette carrière.

L'industrie manufacturière se rapproche beaucoup plus de l'art agricole par les moyens qu'elle emploie : l'observation des faits matériels, la connaissance des effets mécaniques, l'art du commandement, c'est-à-dire, l'habitude dans les moyens d'obtenir l'obéissance des ouvriers et la bonne exécution des travaux, tout cela facilite singulièrement les opérations du cultivateur ; et comme l'homme qui aura obtenu des succès dans l'industrie manufacturière ne manquera cer-

tainement pas non plus de l'esprit des affaires ni de l'esprit d'ordre, je pense qu'il sera bien rare qu'il ne réussisse pas dans la carrière agricole.

L'étude des sciences naturelles familiarise bien les hommes avec l'étude et l'observation des faits ; et elle formera une bonne préparation pour la pratique de l'agriculture, lorsqu'un homme ne se sera pas concentré dans ces études, de manière à devenir en quelque sorte étranger aux idées et aux habitudes industrielles.

Il en est à peu près de même de l'étude des sciences physiques ; mais ici, plus fréquemment encore que pour le naturaliste, l'habitude de tout rapporter à des théories tendra presque irrésistiblement à entraîner l'homme dans une route funeste. Dans les sciences, on admet une théorie, parce qu'elle est plausible, c'est-à-dire, parce qu'on y trouve l'explication d'un certain nombre de faits qui s'y rapportent ; mais la science agricole est encore trop peu avancée pour qu'on puisse, sans les plus graves inconvénients, travailler ainsi par des déductions et des analogies, du moins sans s'éclairer sans cesse par l'expérience et l'observation des faits. Dans les sciences, lorsque l'application de la théorie est en défaut, on attend, pour en créer une autre, que de nouveaux faits soient venus éclaircir le point obscur, et il y a peu d'inconvénient à considérer la théorie comme établie, en attendant que de nouveaux faits aient servi à lui en substituer une autre : en agriculture, on se ruine en se laissant conduire par une fausse théorie ou par un principe trop généralisé, et l'on paie souvent fort cher la satisfaction d'obtenir de nouveaux faits. Le savant sera trop souvent disposé à accorder trop de confiance aux théories, tandis que dans l'état actuel de l'art agricole, celui-là seul obtiendra des succès, qui restera collé aux observations de la pratique, et qui mettra une extrême circonspection à généraliser les applications, par le rapprochement des faits qui se présenteront à lui.

Les études mathématiques, lorsqu'elles ont occupé une grande partie de la vie d'un homme, font contracter à l'esprit une habitude qui est peut-être ce que l'on peut rencontrer de plus dangereux dans la pratique de l'agriculture ; c'est celle qui dispose le cultivateur à placer trop de confiance dans les principes de la science et dans les résultats obtenus par des chiffres : le mathématicien ne sait pas douter, parce qu'il est habitué à marcher, appuyé sur des démonstrations et des certitudes ; tandis que pour le cultivateur, le doute doit se présenter à chaque instant, sinon relativement au principe, du moins sur l'application. Un habile cultivateur cherche sans doute à établir ses résultats *a priori* par des calculs ; mais il sait bien

quel degré de confiance il doit y apporter, et son esprit est toujours disposé à rectifier par l'observation et les résultats de la pratique, des calculs qui l'égareraient bien souvent sans cette perpétuelle défiance ; de même qu'un marin expérimenté, naviguant dans des parages, dangereux, ne se contente pas de relever fréquemment ses hauteurs, mais marche lentement, et toujours la sonde à la main. Les mathématiques pures ne donnent d'ailleurs à l'homme qui s'y livre aucune habitude d'observer et d'étudier les faits matériels : aussi je pense que les études de ce genre forment la plus mauvaise de toutes les préparations pour le succès dans une entreprise agricole. Quelques personnes frappées de plusieurs faits qui justifient cette observation, ont dit que les mathématiques faussent le jugement : cette idée est elle-même très-erronée ; mais il serait plus exact de dire qu'elles font contracter à l'esprit une raideur scientifique qui se concilie mal avec la souplesse qu'exige la pratique de l'art agricole. Je suis certes bien éloigné de proscrire l'étude des sciences, et spécialement des mathématiques, dans l'éducation des jeunes gens qui se destinent à l'agriculture : je pense, au contraire, que cette étude peut leur être fort utile, et lorsque j'ai parlé d'un mathématicien, j'ai voulu désigner l'homme qui, par des études approfondies et par une longue habitude de l'application de cette science, a donné au cours de ses idées une direction qu'il n'est souvent plus en son pouvoir de changer ; et on peut dire, en général, que pour les hommes qui ont fait de l'étude des sciences l'objet principal de leurs occupations, un esprit éminemment observateur, souple et disposé à douter, est une condition particulièrement indispensable pour qu'il puissent espérer des succès dans la pratique de l'agriculture.

Les travaux de la magistrature ou du barreau forment assez souvent les précédents des hommes qui veulent se livrer à des occupations agricoles. Pour ceux-ci, le doute de la sagesse entre facilement dans leur esprit, car toute leur vie s'est passée à chercher la vérité entre deux opinions plus ou moins spécieuses : l'esprit d'ordre et l'esprit des affaires sont communément aussi leur partage : mais ils possèdent, rarement l'esprit d'observation des faits ; et l'expérience montre que, hors les cas très-rares d'une disposition individuelle tout à fait spéciale, ces hommes manquent ordinairement d'une qualité bien importante dans celui qui se place à la tête d'une entreprise de ce genre ; presque jamais ils ne possèdent l'art du commandement. Choisir les agents que l'on emploie ; reconnaître leur aptitude pour chaque genre de travaux ou d'occupation ; savoir accorder à chacun le degré de confiance qu'il mérite ; obte-

nir l'exécution des ordres donnés, sans faiblesse et sans une sévérité outrée ; tout cela constitue une espèce d'art qui ne peut guère être le fruit que d'une assez longue habitude ; et il semble que les travaux de la robe ; malgré tous les avantages qu'ils donnent sous le rapport de la connaissance du cœur, ou plutôt, des vices des hommes, constituent une mauvaise préparation pour cette partie de la tâche d'un agriculteur.

Dans l'état militaire, au contraire, les hommes sont parfaitement bien placés pour acquérir l'art du commandement, l'esprit d'ordre et la ponctualité dans l'exécution des diverses opérations, forment d'ailleurs un des principaux attributs d'un bon officier, comme d'un habile cultivateur ; et comme, dans cette profession, l'esprit s'habitue à l'observation des détails d'exécution matérielle, qui constituent l'une des branches importantes du service, comme les militaires sont toujours à portée, dans leurs fréquents voyages, d'observer les pratiques agricoles des différents pays, et de se dépouiller ainsi des préjugés de prédilection pour un système ou pour un autre, il est certain qu'il est peu d'occupations dans la vie sociale qui préparent mieux un homme à la pratique de l'agriculture ; et lorsqu'un officier supérieur aura fait preuve de talents dans sa profession, je pense qu'il arrivera bien rarement qu'il ne forme pas ensuite un agriculteur distingué, s'il se détermine à se placer lui-même à la tête de son affaire, et s'il veut se donner la peine d'en étudier et d'en diriger les détails.

M. DE DOMBASLE.

La reproduction de ces articles, remarquables sous tant de rapports, nous ont paru devoir rendre service à bien des lecteurs. Même celui qui aura cultivé toute sa vie y puisera des renseignements précieux et trouvera, peut être, dans ces écrits la raison de son manque de succès.

Pour la Semaine Agricole

## La routine vaincue par le progrès.

### PREMIERE PARTIE.

#### CHAPITRE XXXIV.

CONVERSATION ENTRE PROGRÈS ET ROUTINEAU.—EMBARRAS DE ROUTINEAU.—CE QUE C'EST QUE M. ROBIN, ANCIEN USURIER.—ROUTINEAU EMPRUNTE DE L'ARGENT.—COMMENT GROS LOUIS COMPREND LE DEVOIR.

Progrès alla donc trouver son voisin Routineau et lui dit que de nouveaux arrangements qu'il venait de prendre

avec M Blanchard, l'obligeaient à lui demander une partie du prix des terres qu'il avait achetées de lui ; qu'il n'avait cependant pas besoin de cet argent tout de suite, mais que, venant de faire un marché avec des ouvriers pour la construction d'une nouvelle étable, il avait pris avec eux des termes pour les paiements, et qu'il désirait que lui, Routineau, rencontra ces termes.

—Comment, dit Routineau tout embarrassé, c'est donc vous qui payez pour faire bâtir cette étable ! Je croyais que c'était M. Blanchard.

—Oui, c'est moi, mais mon maître me remboursera.

—Eh ! bien, pourquoi avez-vous besoin de votre argent ?

—Parceque, comme je viens de vous le dire, j'ai pris de nouveaux arrangements avec M. Blanchard, et d'après ces arrangements, c'est moi qui dois faire les avances pour la construction.

Ce n'est donc pas assez que vous fassiez de si grands frais pour la culture, il faut encore que vous fassiez des constructions ; mais ça ne s'est jamais vu !

—Peut-être, mon cher voisin, mais j'ai préféré faire les avances et avoir des étables telles qu'il m'en faut.

—Vous êtes bien généreux, voisin.

—Je le suis moins que vous ne le croyez, d'abord, mon maître me paie cinq pour cent de l'argent que j'emploierai, et j'espère bien retirer davantage en profit sur le bétail que j'y logerai pour faire consommer mes fourrages et mes betteraves. Vous voyez que je n'y perdrai pas.

—Mais vous auriez encore plus d'avantage à vendre vos fourrages, et pas tant d'embaras ; ça sera sérieux d'avoir autant d'animaux à soigner.

—C'est vrai, mais avec quoi ferai-je du fumier ?

—Avec votre foin, comme autrefois.

—Ce sera bien pour une année, mais ensuite ?

—Ensuite, tant que vos terres voudront vous donner du trèfle, vous empêcherez ce profit : après, dame ! vous ferez comme autrefois.

—Eh ! mon cher Routineau, si je suivais votre conseil, j'aurais vite ruiné mes terres, et comme je viens de faire un bail à prix d'argent, et pour 18 ans, je serais peut-être bientôt embarrassé, pour payer ma ferme.

—Quoi ! vous avez fait un bail à prix d'argent ?

—Oui, voisin.

—Et si vous avez de mauvaises années ?

—J'en aurai peut-être des bonnes aussi, l'une compensera l'autre ; mais j'espère bien que je n'aurai pas d'assez mauvaises années pour ne pas payer ma ferme. J'espère que lorsque mes blés ne seront pas très-beaux, mes fourrages et mes récoltes sarclées

seront meilleures, et alors j'aurai plus de profit sur mes bestiaux, que j'augmenterai encore, et mon tas de fumier s'en trouvera tout fier, ce qui me promettra une meilleure récolte, pour l'année suivante.

—Vous arrangez les choses, à votre manière, mon cher Jean ; mais pensez que les récoltes diminuent ; que chaque année, elles deviennent moins bonnes ; voyez comme celle de cette année, par exemple, sera petite. L'herbe a tué le blé. Je gage que je n'ai pas quatre fois ma semence dans les terres que vous m'avez vendues.

—Moi, je compte bien l'avoir au-delà de dix fois, dans mon blé que j'ai semé sur trèfle.

—Ça se peut bien ; car il est bien beau ; mais c'est une fois par hasard, et il ne faut pas compter là-dessus, et vous avez semé si peu d'avoine, que vous n'aurez pas votre provision.

—J'espère que oui ; mon avoine de défrichement est très belle, et quoi que je n'en aie pas semé très grand, j'aurai un bon profit.

—Je vois que vous avez réponse à tout, et puisque vous voulez vous ruiner, ruinez-vous. Quand vous faut-il votre argent ?

—Il me faudra le premier paiement aux environs de la Toussaint ; le second, dans le courant du printemps, et le troisième, en juillet ou août.

Routineau fut un peu vexé de se voir ainsi pressé. Il avait compté que Progrès ne lui demanderait pas de sitôt cet argent. Quant à l'intérêt, il espérait pouvoir le payer après la moisson. Mais on était à la veille de la commencer, et il était facile de voir que sa récolte serait au moins aussi mauvaise que celle de l'année précédente. De plus, la belle vache qu'il avait achetée de Progrès était loin d'être bonne, et Françoise ne portait guère de beurre au marché. Pour comble de malheur, le printemps qui avait été très humide, avait donné la pourriture à ses brebis ; leurs petits étaient morts, et il y avait à craindre de voir les mères mourir aussi. Puis, son fils qui était au séminaire, lui coûtait bien cher aussi, et Françoise était obligée, de temps en temps, de payer les dettes de ses vacances. Enfin, Adolphe, bien qu'il commençât à gagner un peu d'argent, n'en avait jamais assez.

Après le départ de Progrès, Routineau vint se rasseoir, le coude appuyé, sur la table et la tête dans ses mains. Françoise qui n'était pas accoutumée à le voir si pensif, l'interrogea.

—Qu'as-tu donc, cher Pierre ?

—J'ai, j'ai..... je suis dans l'embaras.

—Qu'est-ce qui t'embarasse ?

—Qu'est-ce qui m'embarasse ? Progrès me demande le paiement de ses terres.

—Comment ! il t'avait dit qu'il

n'aurait pas besoin de sitôt de cet argent.

—C'est vrai, mais il se lance dans le grand, fait bâtir des étables, veut acheter des animaux, veut faire manger ses fourrages au lieu de les vendre. Il a passé un bail de dix-huit ans avec M. Blanchard. Enfin, il lui passe toutes sortes de projets par la tête ! Il se ruina, mais en attendant, il faut lui payer ses terres, et je ne sais où je vais prendre le premier sou.

N'en pourrais-tu trouver encore chez M. Robin, qui nous en a déjà prêté quelquefois ?

—Je le peux, sans doute, mais M. Robin ne me prêtera pas aujourd'hui à moins de sept à huit par cent, et c'est une forte somme qu'il nous faudrait, puis, nous lui devons encore un peu, et plus la somme grossira, et plus il faudra de gros intérêts.

—Et quand faut-il donc cet argent ?

—Une partie à la Toussaint.

En entendant cela, Françoise fut tout étourdie ; elle s'assit à côté de son mari.

—Ah ! bon Dieu ! dit-elle en sanglotant, c'est aussi à cette époque qu'il faut que je paie ce que je dois pour le trousseau des enfants.

—Comment, tu dois de l'argent, pour le trousseau des enfants ?

—Hélas ! oui, je n'avais pas voulu te le dire ; j'espérais payer ça, peu à peu, avec mon beurre et mes agneaux ; et tu sais ce qui est arrivé, et je crois bien que mes brebis vont aussi mourir. Nous avons un sort, cette année.

—Mais tu as eu grandement tort, Françoise, de prendre le trousseau à crédit.

—Comment voulais-tu que je fisse, je n'avais pas d'argent ?

—Eh ! bien, il ne fallait rien acheter.

—Alors, Jules ne serait pas entré au Séminaire, Adolphe ne serait pas parti pour Paris !

Routineau qui avait relevé la tête la baissa de nouveau.

—Allons, Pierre, lui dit sa femme, écoute, il ne faut pas nous désoler. Lorsque Jules sera entré dans les ordres, il ne nous coûtera plus rien, et Adolphe qui gagnera de bonnes journées, pourra nous aider, et enfin, nous avons agrandi nos terres. Et les années ne seront pas toujours mauvaises.

—Cet usurier de Robin nous ruina, dit Routineau.

—Le notaire te trouverait peut-être de l'argent à meilleur compte.

—Oui, mais si nous ne pouvons pas rembourser à heure et à temps, quand l'époque du paiement sera arrivée, on nous fera de mauvaises affaires, tandis qu'avec M. Robin, il ne regardera pas à reculer le terme. Puis, encore, je ne voudrais pas avouer au notaire que je n'ai pas pu payer les terres que j'ai achetées.

—Comment faire donc ?

—Si nous cherchions à revendre quelques-unes de nos terres, dit timidement Françoise.

—Ah ! bien, en voilà une autre ! C'est pour le coup qu'on se moquerait de nous !

—Françoise sentit bien cela ; aussi, ce n'était qu'en tremblant qu'elle avait parlé de revendre les terres.

—Ecoute, mon ami, dit-elle, quant au trousseau des enfants, nous pourrions revendre la vache de Progrès avant la Toussaint, et je payerai cette petite dette.

—Mais y penses-tu ? La vendre à l'entrée de l'hiver ! mais tu perdras au moins la moitié dessus, si elle n'est pas engraisnée.

—Mais tu sais bien que je n'ai rien pour l'engraisser, où prendrions-nous du foin pour nos bœufs, cet hiver, si la vache le mangeait ?

—C'est vrai, mais comment faire ?

—Mais, comment faire, reprit Françoise ?

—Hélas ! je vois qu'il va falloir que j'aie encore chez ce misérable Robin.

Le Gros Louis entra dans cet instant, et il vit de suite que son père et sa mère avaient quelque chagrin ; il leur en demanda la cause. Routineau ne répondit pas ; mais Françoise lui dit :

—Oh ! mon cher enfant, nous sommes dans l'embarras. Il a fallu faire un trousseau très-couteux à tes frères, comme tu le sais.

—Oui, je le sais, et cela vous attriste ? Il me semble qu'il n'y a pas de quoi ; plus tard, ils pourront vous rembourser.

—Nous savons bien cela, mon garçon, reprit Françoise, mais vois-tu, je n'ai pas encore payé ces trousseaux, et il faudra les payer à la Toussaint.

—Et, c'est ça qui vous afflige !

—Oui, répondit encore la mère ; car Routineau ne voulait pas avouer à son fils le véritable motif de sa tristesse.

—Mais, ma mère, je connais le marchand, et je suis sûr qu'il vous donnerait encore du délai.

—Oh ! je n'oserais jamais lui demander, il m'en a assez coûté de prendre à crédit. Cela ne m'arrivait jamais, mais depuis que nous avons tant dépensé pour ces enfants, je n'ai pas pu encore remplir ma petite bourse.

—Vous avez bien fait, ma mère, ne vous désolerez pas, nous viendrons à bout de nous tirer de ce petit embarras. Ne voilà-t-il pas la moisson ? Ma sœur et moi travaillerons davantage, nous économiserons un journalier, et avec l'argent qu'il aurait fallu pour le payer, vous acquitterez un petit bout de la dette, et nous aviserons pour le reste.

—Cher enfant, lui dit sa mère, en l'embrassant, je te reconnais bien là.

Routineau fut aussi touché, mais il n'osa pas regarder son fils ; car ce

n'était pas cette bagatelle qui l'occupait le plus.

Disons maintenant ce qu'était M. Robin : c'était un vieux garçon qui vivait seul avec une servante dans une petite maison. C'était un usurier de profession, un de ces vautours, malheureusement trop nombreux dans les campagnes et qui dévorent les revenus des pauvres cultivateurs qui ont recours à leurs ruineux services. Il sortait rarement, et n'allait même jamais à la messe. Son costume habituel était une vieille redingote noire luisante, râpée, petite. Une vieille cravate noire qui ne laissait pas voir le col de la chemise, et un vieux chapeau qu'il ne quittait jamais. Il parlait peu et d'un ton sec ; on ne l'avait jamais vu rire.

Il ne voyait que les gens qui avaient affaire à lui. On disait dans le pays qu'il avait plein une tonne d'or, et que lorsqu'il mourrait on trouverait sa paillasse rembourrée d'argent.

Routineau, dans son désespoir, étant donc décidé à se rendre chez cet oiseau de mauvais augure, partit à la brune ; il ne voulait pas qu'on le vit aller là. Il faisait presque nuit quand il frappa à la porte de l'usurier. La servante, après avoir examiné le visiteur par le trou de la serrure et avoir prévenu son maître, lui ouvrit, le fit entrer, referma soigneusement la porte, et le conduisit dans une espèce de petit cabinet, où il y avait un bureau devant lequel M. Robin était assis.

Celui-ci ne se leva pas, il se contenta de regarder Routineau et de lui dire :

—Que me voulez-vous ? Il me semble que vous m'avez payé vos intérêts au 30 Juin ; vous ne m'en devez plus qu'au 1er Janvier, à moins que vous ne vouliez les payer d'avance ?

—Monsieur, ce n'est pas ce qui m'amène.

—Qu'est-ce donc ?

—Monsieur, j'ai acheté des terres.

—Vous avez sagement fait ; rien ne vaut les biens-fonds.

—C'est vrai, Monsieur, je pensais que je ne serais pas obligé de les payer d'ici à longtemps, mais mon vendeur me demande de l'argent.

—Il faut lui en donner.

—Certainement, mais je n'en ai pas.

—Vous avez tort.

—Je le sais bien que j'ai tort, mais j'ai pensé que puisque mon vendeur voulait son argent plutôt que je ne croyais, vous pourriez me prêter la somme qu'il me faut.

—Vous avez encore eu tort, de penser cela, je n'ai pas le sou.

—Cependant, Monsieur, je n'ai pas payé ces terres trop cher ; je suis sûr que je retrouverais bien mon argent, si je voulais revendre.

—Cherchez de l'argent où vous voudrez, je n'en ai pas.

—Mais, Monsieur, ce n'est pas tout



est généralement blanc, avec une tache rousse sur l'épaule et la croupe. Il y en a aussi de noirs et de couleurs mélangées. Son poil est moins rude que celui de la grande espèce, mais ses soies sont plus fortes, plus dures et se tiennent plus roides. Il a aussi la côte moins plate en laissant l'épine dorsale que ce dernier, ce qui lui donne meilleure apparence. Il est plus large de brêchet que lui et sanglé plus fort en proportion de sa taille. En somme, il a les formes plus ramassées dans toutes ses parties.

On peut estimer son poids de deux cent à deux cent cinquante livres. Il acquiert cette pesanteur en trois mois d'engrais. Mais il faut remarquer qu'il est parfaitement maigre lorsqu'on l'enferme pour le soigner.

Cet animal est précieux pour nous et s'il était mieux soigné dès son jeune âge, il n'y a pas de doute qu'il s'améliorerait de lui-même, sans croisement étranger. Si on procédait pour cette amélioration, par sélection entre les meilleurs individus de sa race, on serait étonné de voir en combien peu de temps on peut en faire un bon cochon.

Le cochon de petite race peut s'améliorer comme celui de la grande race par un croisement avec les petites races étrangères en choisissant les bons sujets.

Nous avons parlé dans le premier article et dans celui-ci de la différence qu'il y a entre les oreilles de la grande et de la petite race des cochons canadiens. Il est certain que cette différence est un signe caractéristique de ces deux différentes espèces. Il est vrai qu'il se trouve des petits cochons qui ont les oreilles longues et pendantes et des gros qui les ont roides et droites, mais ceci est un effet du mélange de ces deux races.

Et si on voulait faire une petite espèce avec une alliance répétée de deux petits cochons canadiens à *longues et molles oreilles* on serait tout surpris (en les nourrissant bien) de voir retourner les descendants de ces petits animaux à la grande race et cela en peu de générations. Il en serait de même pour la grande race, en choisissant pour la propagation des individus à petites oreilles roides; ils retourneraient en partie à la petite espèce, nous disons en partie, car avec un bon soin la croix de la grosse race qui se trouverait dans ces individus maintiendrait, sans aucun doute, ses grandes formes. Ainsi, l'oreille est un point important à considérer, par rapport à nos deux races.

Nous avons dit plus haut que le cochon de petite race était précieux pour nous, c'est assurément celui qui s'améliorera le plus promptement, soit par lui-même ou par croisement. Et celui là seul se maintiendra en Cana-

da (une fois amélioré) dans un état normal avec un soin ordinaire.

(A continuer.)

D'aillebout, Janv. 1871.

LS. LÉVÊSQUE,  
M. C. A.

Pour la *Semaine Agricole*.  
**Correspondance.**

St. Antoine, 13 Janvier 1871.

M. le Rédacteur,

Le club agricole de St. Antoine a l'honneur de vous faire le rapport suivant de ce dont il s'occupa et de ce qu'il adopta à sa séance tenue le 4 Janvier, à laquelle étaient présents cinq membres, savoir :

Il approuve la pratique de semer des grains et graines pour couper en vert pour donner aux vaches laitières lorsque l'herbe du pâturage commence à disparaître ou cesse de croître à raison des chaleurs de l'été, pour la raison que le cultivateur en retire un grand profit. Car, quel est le cultivateur qui ne peut pas semer en pois et en avoine ou en blé-d'inde, ou en d'autres grains, ou en graines, trois arpents de terre dans son pâturage, pour couper en vert, pour donner à ses vaches, lorsque l'herbe de son pâturage commence à manquer. Si l'herbe du pâturage ne manque pas, on laisse mûrir ce fourrage vert qui nourrit le bétail pendant l'hiver.

On donne du fourrage vert aux vaches le soir, en quantité suffisante, de manière que les vaches puissent tout manger.

Il y a des membres du club qui ont adopté cette pratique, et ils en ont retiré d'heureux résultats, compensant bien au-delà leurs dépenses.

D'ailleurs, le club approuve ce que vous dites à ce sujet dans votre intéressant journal.

Quant à la question de savoir si l'on doit donner des graines fourragères, le club considère que, dans l'intérêt de l'existence de la plupart des sociétés d'agriculture, sur tout de la société No. 2 du comté de Verchères, l'on doit donner des graines fourragères d'une nouvelle variété ou espèce, pour le montant des souscriptions. Cependant, il reconnaît et il regrette aujourd'hui que cette pratique, qui a d'abord obtenu de si heureux résultats, n'en n'obtienne presque plus aujourd'hui, pour la raison qu'il est facile aux cultivateurs de s'en procurer en les cultivant et recoltant eux-mêmes.

Le club est d'opinion à dire que dans les localités éloignées des marchés, les cultivateurs doivent battre leurs foins pour en retirer la graine de mil vu son haut prix et vu aussi qu'ils ne peuvent vendre leurs foins avantageusement.

Le club est heureux de dire que cette paroisse donnera au moins 1200

minots de graine de mil, qui, vendu à \$4.00 le-minot formera la jolie somme de \$4,800.00.

Le club considère qu'il vaut mieux accorder plus de prix plutôt que de les diminuer en augmentant la valeur, pour la raison qu'on doit exciter l'émulation autant que possible parmi nos cultivateurs. Il approuve, M. le Rédacteur, vos observations qui sont pleines de sagesse sur cette question, ainsi que sur celles de primer les chevaux de traits et les juments sans poulains, sur l'industrie domestique, sur l'exclusion des animaux primés, et sur le choix des Juges.

M. George Gadbois, cultivateur, de St. Césaire, qui a été l'un des élèves de l'école d'agriculture de St. Anne, fit l'honneur au club d'assister à cette séance. Aussi, le club prie ce monsieur d'agréer ses meilleurs sentiments de reconnaissance pour les renseignements utiles et précieux qu'il lui donna sur la culture de betteraves, des carottes, et du blé-d'inde. Il dit que d'après sa méthode de culture il a récolté 150 minots de blé-d'inde sur trois arpents de terre et 200 minots de betteraves et de carottes sur un quart d'arpent.

Il est à souhaiter que nos cultivateurs eussent une méthode de culture de ces légumes aussi lucrative : avec de la bonne volonté, ils l'auraient bientôt acquise. C'est le vœu du

CLUB AGRICOLE DE ST. ANTOINE.

### Enseignement agricole.

Monsieur le Rédacteur,

Une réunion de quatre cents cultivateurs environ, dans la salle d'audience du district de Terrebonne, au village de Ste. Scholastique, venus des différentes paroisses du comté des Deux-Montagnes, témoignait une fois de plus, le 12 du courant, de son zèle à s'instruire dans l'art pratique de l'agriculture. Pendant plus d'une heure, la nombreuse assemblée (la salle était remplie) a écouté avec une attention soutenue la causerie agricole de M. Barnard, qui fut introduit par le Sénateur Dumouchel, Président de la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes. Les paroles, ou plutôt les choses pratiques qu'il a exprimées, ont prouvé qu'il est parfaitement à la hauteur de la mission que lui a confiée le Conseil d'Agriculture, et digne des encouragements que lui ont donnés Nos Seigneurs les Evêques de la province.

Trois curés du comté assistaient, disons mieux, encourageaient par leur présence leurs paroissiens à l'amélioration de leur culture. Faisant écho à la lettre si nationale de leur Evêque, ils avaient, le dimanche précédent, donné avis de l'assemblée : dans leurs prônes, le sentiment patriotique et national s'était fait l'allié du sentiment religieux ; trois choses, dont l'union amène toujours les plus heureux résultats.

Voilà donc nos vœux accomplis ! Cet ensei-

gnement de la classe adulte des cultivateurs, que nous avons demandé, sollicité, le voilà inauguré, commencé sous les plus heureux auspices! Le voilà béni en quelque sorte par l'autorité religieuse! Le voilà patronné par l'état! Il est trop bien goûté, trop bien encouragé, pour qu'on ne le voie pas bientôt solidement organisé par tout le pays. Disons-le: c'est la plus importante partie de l'enseignement rural que le Conseil d'Agriculture et le Gouvernement ont la mission de répandre et de consolider.

UN AMI DE LA CAUSE AGRICOLE.

## La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 26 JANVIER 1871

### Réponse à nos Correspondants.

J. M. M.—Un moyen très efficace de faire tenir les vaches au lait; c'est de toujours les traire à des heures régulières, les traire dans le moins de temps possible, les traire à fond, et que la personne qui traite, entende bien son métier. Chez beaucoup de ceux qui gardent des vaches laitières, il y a un tiers de perte parce que les vaches sont traitées avec nonchalance et paresse: on voit souvent des personnes qui s'assoient là près d'une vache et font filer le temps, et prennent dix à vingt minutes à traire une vache, tandis que cette opération devrait se faire en moins de cinq.

L. E. B.—Vous enlèverez le goût de fort qu'a pris votre beurre en coupant votre beurre par petits morceaux, et en le plaçant dans votre baratte, versez-y assez de lait doux (frais tiré) pour que le beurre flotte, barattez-le bien, comme s'il n'était pas fait, de cette manière vous lui ôterez son mauvais goût; puis, sortez votre beurre travaillez-le et salez-le tout comme si vous veniez de faire du beurre avec de la crème.

A. H.—On fait guérir promptement des plaies chez les bêtes à cornes avec un mélange de jaunes d'œuf et de térébenthine.

R. F. B.—Vous nous demandez "Comment remplacer dans la culture ordinaire, le superphosphate de chaux, qui est à un prix trop élevé pour s'en servir dans le Bas-Canada?" Voici:

Chaque os que rencontre l'œil, est une substance organique, qui tire ses

constituants du sol, et qui, comme de raison doivent lui retourner. Tous les végétaux ne peuvent croître à moins que le sol contienne une partie des éléments qui constituent les os; et tous les sols fertiles contiennent ces éléments sous une forme ou sous une autre. Le sol fournit aux végétaux ces éléments des os, et les végétaux les fournissent à leur tour à l'animal dont le corps les absorbe pour les organiser en os. Les jeunes animaux qui n'ont point terminé leur croissance, ainsi que les animaux qui donnent du lait, absorbent cet élément en bien plus grande quantité que les autres, et comme conséquence nécessaire, le sol d'où ils retirent leur nourriture est appauvri en proportion de ce qui lui est enlevé. Si on ne rend au sol ces éléments par des moyens artificiels, il deviendra stérile, ou du moins en partie. Prenez un quart étanche, couvrez-en le fond d'un pouce ou deux de cendre, étendez dessus une couche d'os que vous aurez autant que possible cassés avec un marteau ou une masse, emplissez les vides avec de la cendre, recouvrez les avec trois pouces de cendres, puis une autre couche d'os concassés, et une autre de cendre et ainsi de suite tant que vous aurez des os, et finissez en recouvrant par une couche de cendre de cinq à six pouces d'épaisseur; là dessus videz de temps à autre, vos vases de nuit, afin que le tout soit tenu constamment mouillé pendant cinq ou six mois, après lesquels vous trouverez les os assez mous pour être aisément mis en poudre, et ainsi mêlés à la cendre, ils formeront un aussi bon engrais que tout ce que vous pourriez acheter à \$40 ou \$50 le tonneau; il est très aisé de calculer ce que coûtera cet engrais. Voyons, cultivateurs pratiques, gens de progrès et autres, essayez donc ce procédé, il est si facile à employer, et vous nous en donnerez des nouvelles.

#### Citronelle.

Le moyen de réussir dans la culture des plantes que vous cultivez dans les fenêtres de votre maison, et de les avoir en fleur, c'est d'éviter une trop forte chaleur, des arrosages trop fréquents, et ne point garder vos plantes dans des pots trop grands. Ce qu'elles demandent, c'est d'être modérément arrosées tous les jours, ayant

soin qu'il ne séjourne point d'eau dans les soucoupes. Tenez l'appartement toujours tempéré, ni trop chaud ni trop froid. Mais avant tout, que vos plantes reçoivent les rayons du soleil, sans cela vous ne réussirez point à les faire fleurir. Le soleil vivifie la nature, et dans le cas présent, il est plus nécessaire que la chaleur. Les rosiers surtout ne fleuriront pas s'il ne reçoivent les rayons du soleil. Au moment de la floraison, les racines de la plante doivent toujours remplir le pot, et si le pot est trop grand, la plante croîtra superbement, mais vous n'aurez point la satisfaction de sentir le parfum de ses fleurs.

E. R.—*Quelqu'un aurait-il la complaisance de me dire quelle est la cause du choléra chez les poulets et de m'enseigner un remède?*—La maladie que l'on appelle choléra chez les poulets, est épidémique de son origine, mais paraît se prolonger par contagion. Nous n'en connaissons pas la cause, pas plus que des autres maladies épidémiques chez les volailles. C'est une maladie inflammatoire de la membrane muqueuse des poumons et des bronches, qui s'étend quelquefois à l'estomac et aux intestins. Nous avons entendu recommander le soufre comme un excellent remède pour prévenir cette maladie. C'est tout ce que nous savons, relativement au choléra des poulets. Si quelques-uns de nos lecteurs en connaissent plus long, ils nous feront plaisir en nous le communiquant.

## HISTOIRE NATURELLE

### Anatomie et physiologie du cheval

Extraits du livre "Le Manuel de l'éleveur de Chevaux" par F. Villem, préparés pour La Semaine Agricole.

Les animaux domestiques appartiennent à deux grandes classes: les mammifères et les oiseaux.

Les mammifères ont été divisés en quatre ordres: carnassiers, rongeurs, pachydermes et ruminants.

A. Les Carnassiers domestiques sont le chien et le chat.

B. Les Rongeurs, le lapin et le lièvre.

C. Les Pachydermes, qui sont des animaux à sabots, se partagent en deux familles:

1. Les pachydermes à pied fourchu, le cochon.

2. Les pachydermes solipèdes, qui



n'ont qu'un seul sabot à chaque pied le cheval, l'âne, le mulet.

D. Les *Ruminants*, qui forment trois genres : 1. la chèvre, 2. le mouton, 3. le bœuf.

Dans l'économie rurale, les animaux domestiques suivant la destination qu'on leur donne pour les besoins de l'homme, sont *bêtes de travail ou de rente*.

Les *bêtes de travail* sont celles auxquelles on fait exécuter tous les travaux de la culture.

Les *bêtes de rente* sont celles qu'on nourrit pour les produits qu'elles donnent sans travailler. Ainsi, la vache qui donne du lait, le bœuf engraisé pour la boucherie, la jument qui ne sert qu'à produire des poulains, sont *bêtes de rente*, comme le mouton, le cochon, la chèvre, etc.

Envisagés sous le double rapport de leur organisation et de leurs fonctions, les animaux domestiques sont du domaine de l'anatomie et de la physiologie. L'anatomie s'occupe des conditions matérielles des différentes parties qui entrent dans la composition du corps animal ; la physiologie nous montre agissant, ces mêmes parties dont l'anatomie nous a révélé la structure.

Le corps animal est composé de liquides et de solides.

Les solides sont formés de fibres, dont la réunion constitue divers tissus qu'on a nommés : tissus *cellulaires, adipeux, séreux, fibreux, cartilagineux, osseux, vasculaires, nerveux, musculaires et tégumentaireux*.

De l'association de ces éléments déjà composés, résultent d'autres parties plus composées encore, que l'on désigne sous le nom d'organes. Il y a les organes de la *génération, du tact, du goût, de l'odorat, de la vision, de l'audition*.

Nous n'entrerons pas dans le détail et la description scientifique de toutes ces parties, nous nous bornerons à la description des parties du corps du cheval.

L'École de Saumur et Bourgelat divisent le cheval en trois parties : *l'avant-main, le corps, l'arrière-main*.

Nous adoptons cette division générale, mais avec des subdivisions différentes. Nous sommes loin de prétendre que ces modifications soient toutes heureuses ; malgré leurs inconvénients nous les préférons cependant aux classifications anciennes

**I L'avant-main.**

- |                         |                      |
|-------------------------|----------------------|
| <b>A. LA TÊTE.</b>      | b. Le bout du [nez.] |
| 1. Le front.            | c. Les naseaux.      |
| 2. Le toupet.           | 8. La bouche.        |
| 3. Les oreilles.        | a. Les joues.        |
| 4. Les salières.        | b. Les m à [choirs.] |
| 5. Les tempes.          | c. La ganache.       |
| 6. Les yeux.            | d. L'auge.           |
| a. Le globe de [l'œil.] | e. La barbe.         |

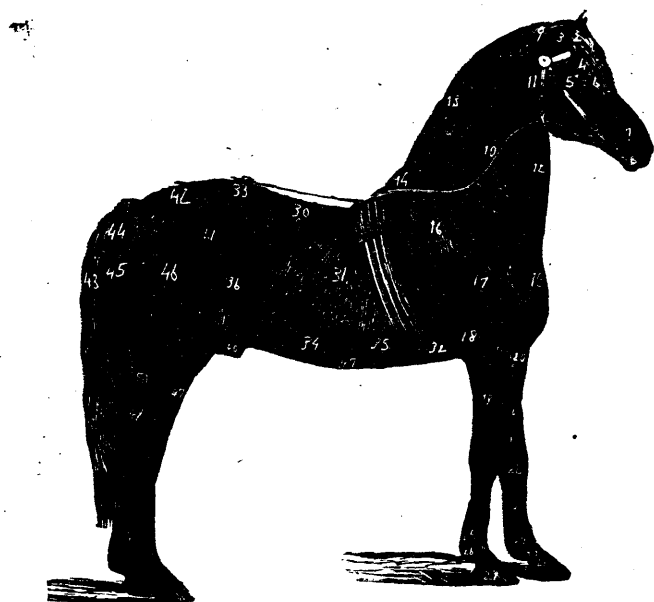


fig. 1 Nomenclature des parties du corps du cheval.

- |                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| b. Les pa u- [pières]   | f. Le menton.       |
| c. Les cils.            | g. Les lèvres.      |
| d. Les s o u r- [cils.] | h. La langue.       |
| 7. Le nez.              | i. Le palais.       |
| a. Le c h a n- [frein.] | j. Les barres       |
|                         | k. Les genci [ves.] |
|                         | l. Le garrot.       |

- B. L'ENCOLURE.**
- |                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| 9. La nuque.       | 12. La jugulaire. |
| 10. Le cou.        | 13. La crinière.  |
| 11. Les parotides. | 14. Les dents.    |

**C. 15. LE POITRAIL.**

- D. LES MEMBRES**
- |                              |                                   |
|------------------------------|-----------------------------------|
| 29. Le pied.                 | a. Les os du [pied.]              |
| 16. L'épaulé.                | b. La chair.                      |
| 17. Le bras.                 | c. La fourchet- [te de la chair.] |
| 18. Le coude.                | d. L'ongle ou [sabot.]            |
| 19. L'avant-bras.            | a. La paroi ou [muraille.]        |
| 20. Les ars.                 | b. Les talons.                    |
| 21. La châtaigne.            | c. Les barres.                    |
| 22. Le genou.                | d. La sole.                       |
| 23. Le canon et le [tendon.] | e. La f o u r- [chette.]          |
| 24. Le boulet.               | f. Le périople.                   |
| 25. L'ergot.                 |                                   |
| 26. Le fanon.                |                                   |
| 27. Le paturon.              |                                   |
| 28. La couronne.             |                                   |

**II. Le corps.**

- E. LE DOS.**
- |                                |                               |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 30. Le dos pro- [prement dit.] | 32. Le passage des [sangles.] |
| 31. Les côtes.                 | 33. Le rein.                  |

- F. LE VENTRE.**
- |  |
|--|
| 34. Le ventre pro- [prement dit.]            |
| 35. La veine de [l'éperon.]                  |
| 36. Le flanc.                                |
| 37. L'ombilic.                               |
| 38. Les mamelles.                            |
| 39. Les parties sexuelles de la fe- [melle.] |
| 40. Les parties [sexuelles du mâle.]         |
| a. Le pénis.                                 |
| b. Le fourreau.                              |
| c. Le scrotum.                               |
| d. Les testicu. [les.]                       |

**III. L'arrière-main.**

- G. L'ARRIÈRE-MAIN**
- [PROPREMENT DITE.]
- |                  |
|------------------|
| 41. Les hanches. |
| 42. La croupe.   |
| 43. La queue.    |
| 44. L'anus.      |

- H. LES MEMBRES**
- |                |                                |
|----------------|--------------------------------|
| 45. La fesse.  | 48. La rotule et le [grasset.] |
| 46. La cuisse. | 49. Le jarret.                 |
| 47. La jambe.  | 50. Le tendon d'A- [chille]    |

**I. Avant-main.**

**A. LA TÊTE.**

La *tête* est une des parties les plus importantes dans l'examen du cheval. On doit observer sa conformation et son expression. Elle porte le cachet de la race, et sa conformation est un indice des qualités physiques et morales de l'animal. Cédant aux influences de la mode, on a pendant longtemps demandé des têtes *busquées* puis de *petites têtes* ; ensuite l'anglo-manie a fait apprécier la tête *carrée*, la tête *arabe*, qui présente évidemment, la meilleure conformation. Elle offre, avec un large développement du crâne les caractères de l'intelligence, et avec de larges naseaux des conduits respiratoires qui indiquent et accompagnent une poitrine vigoureuse. Une belle tête diminue graduellement de largeur de haut en bas.

Elle doit être sèche, ses parties musculaires sont fortement prononcées et ses veines apparentes ; elle ne doit être ni *décharnée* ni *empâtée*. Ce dernier défaut est accompagné ordinairement de mauvais yeux. On nomme *tête de vieille*, une tête longue et *décharnée*. La tête trop *petite* n'offre pas un développement suffisant du crâne : trop *longue* ou trop *courte* le cheval se bride mal. Deux longeurs et demie de tête doivent donner la hauteur du cheval au garrot, ou en d'autres termes, deux cinquièmes de la hauteur du cheval au garrot doivent

donner la longueur de la tête bien proportionnée. Dans le cheval de trait, la tête peut sans inconvénient être plus forte et plus lourde que dans le cheval de selle.

La tête arabe est ordinairement droite : souvent les ganaches sont un peu fortes : parfois le chanfrein présente une légère dépression : on la nomme alors tête de brochet. Quand elle est accompagnée d'un large front et d'un grand développement du crâne, cette conformation n'est pas défectueuse ; c'était celle d'*Eclipse*. Un front creux, de lourdes ganaches, un chanfrein déprimé et des oreilles pendantes constituent ce qu'on appelle la tête de cochon, la plus désagréable à la vue et la plus défectueuse conformation.

Le mot *camus*, selon Lafosse, désigne un chanfrein enfoncé ; selon Bourgelat et l'École de Saumur, il désigne un front concave. Les deux dernières autorités sont plus imposantes ; cependant, comme le mot *camus*, appliqué aux hommes, signifie un nez court et plat (*Dictionnaire de l'Académie*), je suis d'avis d'adopter l'opinion de Lafosse.

La tête est *mouïonnée* quand le chanfrein présente une légère courbure ; cette conformation est ordinaire aux chevaux barbes et à d'autres très bons chevaux. Lorsque la courbure est fortement prononcée sur le front et sur le chanfrein, la tête est *busquée*, le crâne a peu de développement, et les conduits de la respiration ont peu de largeur.

On désigne par tête de bœuf et tête d'âne, des conformations défectueuses qui présentent de l'analogie avec la forme de la tête du bœuf et de l'âne.

Enfin, la tête est bien ou mal attachée, selon la manière dont elle s'unit à l'encolure. Le cheval étant au repos, la tête bien placée prend naturellement l'inclinaison de 45°.

L'École allemande dit la tête mal attachée lorsque la nuque est trop haute. Le cheval qui a ce défaut de conformation se bride mal et tout le talent de l'écuyer ne peut pas en faire un bon et agréable cheval de selle.

Les deux branches de la mâchoire postérieure doivent être écartées de manière à laisser un large espace libre aux conduits de la respiration.

Les poulains, à leur naissance, ont la tête relativement trop petite, et la partie antérieure du crâne très-proéminente ; ces deux défauts ont ordinairement disparu vers la fin de la première année.

La tête comprend le front, le toupet, les oreilles, les salières, les tempes, les yeux, le nez, la bouche.

Le front, 1. fig. 12. doit être haut et large ; il y a des chevaux arabes chez lesquels il est plat, d'autres chez lesquels il est bombé. L'Arabe Omaja dit à son cheval que son front ressemble

à un bouclier qu'un habile artiste a poli et arrondi.

Les anciens écuyers Newcastle, Dupaty, Soleysel, disent que les chevaux à front plat et allant en se rétrécissant vers le haut, sont idiots et ramingues.

Un front démesurément large se rencontre ordinairement avec de gros os, une tête lourde, les oreilles placées bas. La tête, dans ce cas, est appelée tête de bœuf.

(A continuer.)

### Causerie Agricole.

A une assemblée nombreuse des membres de la Société d'Agriculture du comté de Soulanges, tenue dans le Palais de justice, au village de Côteau Landing, chef-lieu du dit comté, Dimanche le 15 Janvier 1871, vers 3 heures, P. M., là et alors Edward Barnard, Ecr., Rédacteur de la *Semaine Agricole*, fit une lecture sur l'agriculture qui intéressa vivement l'auditoire.

Avant la lecture, Mr. D. A. Coutlée, M. P. P., fit motion, secondé par Mr. O. P. Prieur, préfet du Comté :

Que M. L. H. Masson, M. P., soit le Président et G. H. Dumesnil, le Secrétaire de l'assemblée.

M. Barnard parla environ 1½ heure, s'acquitta très-bien de sa tâche, tout en faisant voir qu'il est doué de connaissances étendues en agriculture, tant en théorie qu'en pratique.

Après cette lecture, qui fut écoutée avec le plus grand silence, il fut proposé et unanimement résolu :

1o. Par M. Julien Giroux, secondé par Mr. François Rodrigue :

Que des remerciements soient votés à M. Barnard pour son utile et intéressante lecture, ainsi qu'à MM. les Membres du Conseil Agricole pour avoir chargé ce monsieur de faire de telles lectures aux cultivateurs ;

2o. Par M. Abraham Charest, secondé par M. Michel Bourbonnais :

Qu'en suivant les avis donnés par M. Barnard, dans la lecture qu'il vient de faire, l'agriculture ne pourra que s'améliorer dans cette localité.

### Percherons.

Les campagnes n'ont qu'à se louer de l'introduction des percherons et l'on y trouve aujourd'hui les plus beaux rejets. Dans le comté de Verchères, MM. Louis Bertrand et Joseph Dansereau ont déjà vendu chacun un poulain d'un an \$200 ; M. Clément Dansereau, de Contrecoeur, a refusé \$300 pour un poulain de 2 ans, et il n'est pas rare que des cultivateurs refusent \$100 pour un poulain de lait.

Dernièrement, Hubert Bertrand, Ecr., l'un des directeurs de la Société

d'Agriculture N. 1, de Verchères, est allé montrer, à St. Hyacinthe, le Percheron importé par cette société et il a refusé pour ce cheval la somme de \$2,700 d'une compagnie qui désirait l'acheter.

(Pour la *Semaine Agricole*.)

### Société d'Agriculture du Comté de Terrebonne.

A l'assemblée de Messieurs les Directeurs, sous la présidence de L. R. Masson, Ecr., qui a eu lieu, à Terrebonne, le 16 Janvier 1871, le programme d'opération de la dite Société, pour la présente année a été adopté comme suit :

Il y aura cette année, un concours pour les terres les mieux tenues, conformément au règlement du Conseil d'Agriculture du 2 février 1870, en une seule classe, pour le comté de Terrebonne, sauf le droit aux directeurs d'augmenter le nombre des prix un sus de ceux voulus par le sus-dit règlement, et aussi, en même temps, en concours pour les pièces de grains et de légumes sur pieds. Adopté unanimement. Et ensuite sur division. Votant pour :

MM. Frs. Dion, Félix Forget, John Moody et Ovide Limoges.—4

Contre.—MM. Cadais, Mic. Laner-gan, et John Hamilton.—3

La minorité protestant et prétendant même que le partie de labour est obligatoire.

Adopté :

Qu'il n'y ait point de parti de labour, cette année, et que si la loi ou les règlements du conseil d'Agriculture y obligent, l'Honorable Commissaire d'agriculture est humblement prié d'en dispenser.

### Société d'agriculture du Comté de Terrebonne.

A l'assemblée des directeurs de cette société, qui a eu lieu à Terrebonne, le 16 janvier 1871, M. le Président, L. R. Masson, Ecr., offrit de faire don d'une charrue à doubles oreilles, de la valeur de trente piastres, pour la meilleure récolte cerclée suivant les clauses et conditions imposées par Messieurs les Directeurs.

Sur motion, le don fut accepté, et des remerciements sont votés à M. Masson, donnant une nouvelle preuve de son zèle et son dévouement pour cette société, et pour son comté.

Et il est décidé :

Que ce prix sera donné d'après la décision des juges des terres et des grains, à celui des membres de la dite société, pour la meilleure pièce de patates de trois arpents, et la meilleure pièce d'un demi-arpent de légumes, navets, betteraves, carottes,

choux branchus, tous ensemble, ou quelques espèces de ces légumes, ou une seule espèce de ces légumes, pourvu qu'il y ait la grandeur d'un demi-arpent; récolte des champs et non des jardins.

## HORTICULTURE.

### Avis pratique sur la taille des arbres.

Quoique ce ne soit pas absolument à propos de tailler les grosses branches des arbres, pendant l'hiver, on peut néanmoins exécuter, dans cette saison, certains travaux au couteau. C'est l'hiver que les pépiniéristes taillent leur jeunes arbres. Ceux qui entendent le métier n'ont pas besoin qu'on leur donne des instructions, mais les novices ont besoin qu'on leur dise que cette opération de la taille des arbres, toute simple qu'elle soit, peut tout aussi bien, se faire de travers, que se faire d'une manière correcte. De fait, la première taille d'un jeune arbre est de la plus haute importance, car c'est d'elle que dépend la forme qu'aura l'arbre plus tard. Les auteurs sur l'horticulture enseignent de tailler au-dessus d'un œil interne ou externe selon que l'on veuille faire élargir ou former la tête d'un arbre.

Supposons, par exemple, que nous désirons raccourcir les pousses de l'année précédente, de la moitié ou d'un tiers; si cette opération est exécutée d'une manière judicieuse, l'arbre prendra, dès l'année suivante, une forme élégante et gracieuse, si, au contraire, elle est faite sans attention, il prendra une forme irrégulière, incomplète et tortueuse.

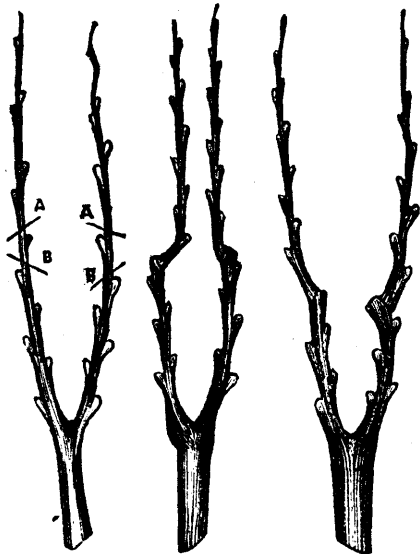


Fig. 1

2

3

La figure 1. représente un arbre dont les branches doivent être rabattues, c'est-à-dire taillées. Comme ont

le voit, les yeux sous la ligne marquée A,A, sont à la partie interne, et ceux sous la ligne marquée B,B, sont à la partie externe de la branche. S'il n'arrive pas d'accident, c'est de l'œil supérieur que devra sortir et croître la branche, la saison prochaine, ainsi si vous taillez la branche à la ligne marquée A,A, votre arbre aura, l'automne suivant, la forme représentée à la figure 2. Si, au contraire, vous taillez à la ligne marquée B,B, l'arbre aura une tout autre forme, comme à la figure 3.

Il faut donc ne pas oublier ce fait lorsque l'on taille les petites branches de n'importe quel arbre ou arbrisseau, afin de pouvoir leur faire prendre la forme que l'on désire, c'est-à-dire une belle forme.

DR. GENAND.

## HYGIENE.

### De la nourriture.

Parmi les aliments connus, ceux qui se digèrent le plus facilement sont les pommes cuites, les choux crus et froids tranchés dans du vinaigre, le riz bouilli. Parmi les plus indigestes se trouvent les gras des viandes, les choux cuits et le lard, les premiers sont digérés dans une heure de temps, les seconds dans cinq heures.

## ART VÉTÉRINAIRE.

### Remède pour l'engorgement du Pis.

Beaucoup de vaches, et particulièrement les taures ont le pis plus ou moins enflé après avoir mis bas; cet accident est peu dangereux, mais par suite d'un état maladif, ou de la négligence qu'on met à extraire le dernier lait, après que le veau a tété, il se forme quelquefois des indurations et des abcès.

Lorsque l'engorgement est récent, on le combat par des applications émollientes, comme de la colle de fleur d'avoine, et si l'on s'aperçoit qu'il tend à l'induration, on emploie la préparation suivante :

Huile douce.....	2 onces.
Alcool.....	4 "
Liqueur d'Ammonique .....	4 "
Finct d'Opium.....	2 "
Mélez.	

Frottez de ce remède, trois fois par jour, sur le pis de la vache. Je me suis servi de ce remède, et je l'ai souvent recommandé à mes voisins et à mes amis, et jamais il n'a failli d'opérer une prompte et permanente guérison. Dès la première application, le pis commence à amollir.

Dans chaque cas d'engorgement du

pis, il est important de traire à fond et de traire le lait qui peut être plus ou moins épais, plus ou moins altéré. Si un abcès s'ouvre à l'extérieur, il faut le traiter comme une plaie simple, qu'on nettoie au moyen de savonnage tiède, et qu'on panse avec de l'onguent fait avec du saindoux et de la cire jaune. Un engorgement ancien, qui a laissé une induration (durion) disparaît au moyen de l'onguent d'iode composé, que l'on peut avoir chez tous les pharmaciens.

UN MÉDECIN.

## ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

### Moutarde Suisse appelée par quelques uns Moutarde de Bordeaux.

Prenez une pinte de vinaigre de cidre, ajoutez-y deux cuillerées à soupe de manigette (têtes de clous) deux de canelle moulues ensemble, une de clous de girofle, trois cuillerées de cassonade brune, quatre de sel, et trois gros oignons tranchés menus. Faites bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que la force des épices soit répandue dans le vinaigre, environ vingt minutes; coulez ce vinaigre pendant qu'il est chaud, et versez-le sur une livre de la meilleure moutarde, ayant soin de brasser pendant cette opération, afin qu'il ne reste pas de grumeaux (mottons). Si elle est trop épaisse, éclaircissez-la avec du vinaigre chaud et faites bouillir de nouveau.

Cette moutarde a une très-forte saveur et un arôme très-piquant. On la conserve longtemps lorsqu'elle est placée dans des vases bien bouchés; si on néglige cette précaution, elle se désèche. En vieillissant cette moutarde se bonifie et devient plus agréable.

AURÉLIE.

### Salaison du lard.

Les chimistes ont prétendu que les viandes salées avec du sel pur, et sans salpêtre, n'occasionnent jamais le scorbut: que si l'animal est absolument froid au moment de le saler, on n'a pas besoin de se servir d'autre chose que du sel. Lorsque la viande est entièrement froide, roulez parfaitement chaque morceau de lard dans du sel bien sec, tassez du mieux possible dans le saloir, emplissez de sel les espaces qui peuvent se trouver entre les morceaux, afin d'empêcher l'air d'y pénétrer, puis ajoutez de la saumure très forte. Il faut avoir bien soin que le lard soit entièrement couvert par la saumure, car si un seul morceau projetait, il pourrait prendre un mauvais tour et ferait gâter le reste.

## PHILEMON WRIGHT

OU

## COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS

XI.

Les chemins.—Leur état défectueux.—Ouverture de voies de communication.—Exploitation agricole.—Remarques d'Isidore Lebrun.—Amélioration du bétail.—Voyage de Ruggles Wright en Europe.—Octroi de terres du gouvernement.—La construction du canal Rideau.

Un des principaux obstacles au développement de Hull avait été le manque de chemins ou leur état presque impraticable. Sans voie rapide de transports, il est impossible à une localité de progresser promptement. L'isolement la maintient dans un état arriéré ou stationnaire, comme la facilité des moyens de locomotion est le nerf de son avancement matériel. On ne comprenait pas alors l'importance de cet axiome économique autant qu'aujourd'hui, où l'on s'efforce de percer de toutes parts la forêt et d'établir un véritable réseau de routes macadamisées, de chemins à lisses de bois ou en fer, mais Wright en sentit toute la force.

Il s'empressa de faire ouvrir plusieurs chemins dans son canton. L'un commençait au débarcadère du bateau-à-vapeur, traversait le village de Hull, suivait le bord du Lac Chaudière et s'avancé dans le township d'Eardley. Cette route s'appelait le chemin Britannia et s'étendait sur un parcours de sept milles. Ce fut la première voie qui fut confectionnée dans le canton. Wright fit passer la charrue de chaque côté du chemin, puis la terre ainsi enlevée servit à son nivellement, les ondulations du terrain furent ameublies, les endroits bas comblés ; des ponts furent construits à certaines places et on empierra le chemin lorsque cela fut nécessaire. A chaque extrémité de la route, des magasins furent élevés et approvisionnés des articles les plus variés qui s'écoulaient dans le haut de l'Outaouais.

De la terre Columbia, deux chemins s'avançaient dans différentes directions. L'un suivait l'étang Columbia et aboutissait à la terre Gatineau, sur laquelle Wright s'est d'abord établi en fondant sa colonie. L'autre allait dans le nord jusqu'à la Rivière Gatineau, dans le septième rang, à l'endroit même où le plus jeune des fils de M. Wright, Christopher, avait établi sa terre. Un chemin partant du Lac Chaudière coupait à angles droits la route Britannia et mettait en communication les quelques établissements qui étaient disséminés au delà des quatrième et cinquième rangs.

Jusqu'en 1821, les voies de communication, entre Montréal et Hull, furent réellement impraticables pour le passage des voitures. Une route large de seize pieds et longue de soixante-quatre milles avait été ouverte, sous la direction des commissaires du gouvernement, le long de la rive nord jusqu'au Long Sault et soixante petits ponts avaient été érigés. Mais, vu ses nombreux bourbiers, la profondeur de plusieurs ravins, qu'il eût fallu combler et de deux ou trois grandes rivières qu'il eût fallu relier par des ponts ou des bateaux traversiers, cette route n'était guère praticable et fut pendant longtemps négligée. Les autres soixante milles étaient seuls pourvus d'une voie passable.

Ce manque de route riveraine donna lieu, durant plus de vingt-cinq ans, à de nombreux accidents. Ceux qui transportaient les malles en étaient surtout les victimes à la prise des glaces ou à l'approche de la débâcle. Et les pertes de vies, d'argent et de documents précieux ont été ainsi extrêmement nombreuses.

Wright voulut remédier autant que possible à ce grave inconvénient. Une chaussée en pierre coûta seule

plus de mille louis. Il dépensa conjointement avec ses voisins, durant les vingt premières années de son établissement, la somme ronde de £2211. 17s. 6d., à part £955 que déboursèrent les commissaires du gouvernement, ce qui donne un total de £3166. 17s. 6d. Trente milles de chemin furent confectionnés au moyen de cette somme. La législature provinciale n'oublia pas cette partie importante du pays, dans ses octrois pour l'ouverture de chemins dans le Bas-Canada, et en 1830, les améliorations projetées étaient en grande partie effectuées.

Wright continua à étendre le champ de son exploitation agricole. M. Bouchette assure qu'en 1830, il ne cultivait pas moins de cinq à six mille acres de terres. Son fils, Tiberius avait deux terres dans les septième et huitième rangs du township ; elles étaient avantageusement situées et très bien cultivées. La terre *Columbia farm* excitait surtout l'intérêt et l'admiration du visiteur. Elle était à un mille et demi de l'Outaouais, à l'ouest de la maison de Wright. Son intelligent propriétaire semblait avoir eu à cœur d'en faire une ferme-modèle. Le discernement et l'esprit économique qui présidaient à l'administration de cette belle étendue de terrain ne laissaient, dit Bouchette, rien à désirer et faisaient le plus grand honneur à Wright. Tout y était parfaitement ordonné et la terre produisait en abondance toute espèce de grains, semés sur le sol qui leur était le plus approprié.

M. Isidore Lebrun, dans son ouvrage sur le Canada, a cru devoir faire une mention spéciale de Wright comme agriculteur : « M. Philemon Wright, s'établit en 1800, dit-il, avec quelques familles sur le township de Hull : en 1820, les 703 habitants avaient 5 moulins, 2 distilleries et 2 écoles : en 1828, ils étaient au nombre de 1066, et ce canton contenait un moulin à carder, 4 scieries, 2 tanneries, 12 fours à chaux et 4 usines pour potasse : le bétail avait augmenté d'un tiers, les récoltes étaient presque triplées. Elles consistent à présent en 17,000 minots de blé, 21,000 d'avoine, 8,400 de seigle, 22,500 de maïs. M. Wright, député au parlement, sème en juillet ou août le blé entre les rangs de maïs, dont les larges feuilles le protègent contre les fortes chaleurs : après la cueillette du maïs, en automne, il fait raser le blé par ses troupeaux, qui trouvent, pendant quelques jours, un pacage délicat, et à une époque où les herbes sont rares, sans que le froment en souffre pour sa croissance au printemps » (1).

Ce véritable agronome portait aussi beaucoup d'intérêt à l'amélioration de son bétail. Il comprenait toute l'importance d'élever de nombreux animaux et de les bien nourrir, tandis que la généralité des cultivateurs canadiens, insoucieux de leur propre intérêt, soignaient fort mal leurs bestiaux de souche normande et dont la dégénérescence doit être imputée à leur incurie. Ce vice de culture ne s'applique encore que trop à notre population rurale.

Wright fit venir d'Angleterre à grands frais plusieurs excellents reproducteurs des races Herefordshire et Devon, dont le croisement avec les animaux canadiens donna les meilleurs résultats. Ces races sont surtout propres au travail et leur viande est de qualité supérieure ; elles sont très appréciées maintenant dans les Cantons de l'Est où on fait beaucoup travailler les bœufs. Les vaches Devons sont souvent de bonnes laitières et produisent presque toujours un lait fort riche.

Ce fut dans le but d'importer de nombreuses têtes d'animaux pur-sang que Wright envoya son fils Ruggles en Angleterre, lequel voyagea aussi en France pour observer les habitudes et les progrès du vieux monde. Un tel voyage était rare alors dans le pays, il était fort dispendieux et on ne franchissait l'océan qu'après de longues semaines de traversée. Cette promenade en Europe coûtait

(1) *Tableau politique et statistique des deux Canadas*. Paris, 1832. Pages 289 et 290.

à Wright la somme ronde de \$12,000, mais il dénoua les cordons de sa bourse sans sourciller. Au contraire, dit McTaggart, comme il était heureux lorsque son fils revint au pays avec un magnifique taureau et un bœuf de race les plus en renom (1). M. Ruggles Wright emmena avec lui d'Angleterre vingt-cinq colons, qui firent profiter l'établissement de Hull de leur capital et de leur expérience agricole.

Tant de dépenses et de sacrifices ne restaient pas sans récompense. La fortune de Wright semblait se décupler au prorata du bien qu'il faisait et le gouvernement provincial a agi à son égard d'une manière extrêmement libérale. Ainsi, en 1829, il possédait 16,145 acres dans Hull et Lochaber et 5,000 dans le canton de Templeton. Celui-ci est situé à l'est de Hull et renfermait en 1861 treize rangs de vingt-huit lots chacun. Le canton Lochaber se trouve plus loin sur l'Outaouais, entre la seigneurie de la Petite Nation et le Canton de Hull.

McTaggart a bien connu notre héros et il assure que c'était un homme à conception hardie et à vues larges. Il n'alimentait pas sa conversation de banalités comme tant d'autres, mais de choses sérieuses, de projets à larges proportions. Il se délectait à causer avec une personne qui paraissait le comprendre.

Ce narrateur, qui a formé partie du corps des Ingénieurs Royaux, préposés à la construction du canal Rideau, dit que Wright a le premier suggéré l'exécution de cette grande voie de communication destinée à relier les eaux du St. Laurent et des grands lacs à l'Outaouais. Ce canal a été construit pour des fins militaires et on songea à son exécution après la guerre de 1812. Il fut exploré par le Capt. Jelb en 1815, d'après l'ordre des autorités anglaises. En 1819, tous les militaires attachaient une grande importance à la construction de ce canal "afin de former une population loyale et guerrière sur les rives du Rideau et de l'Outaouais" et le Duc de Richmond, en recommandant l'exécution dans le but d'aider à l'établissement d'une "population industrielle et loyale dans les nouveaux townships militaires."

Une nouvelle exploration fut effectuée en 1822, par un ingénieur nommé par la législature du Haut-Canada. Mais le gouvernement impérial n'en arrêta l'exécution qu'en 1825 et les travaux commencèrent l'année suivante, sous la direction du Lieutenant Colonel By. Ils furent terminés le 3 mai 1832, après avoir coûté \$3,911,701.47.

Wright contribua à l'exécution de cette grande entreprise. Ce fut lui qui construisit une levée considérable sur le vaste marécage de Dow (*Dow's great swamp*) et il mena cette œuvre difficile à bonne fin. Ce marais s'étendait sur un long espace, traversait directement le township de Nepean et était reconnu par les explorateurs du canal Rideau comme l'un des plus grands obstacles à vaincre pour effectuer ces énormes travaux de canalisation.

Lors de la construction du canal Rideau, on espérait qu'il servirait au transport d'une grande partie du trafic entre le Haut-Canada et Montréal, mais la confection des canaux du St. Laurent, qui offraient une voie plus courte et plus économique, a nuï à son importance ultérieure. On calcule qu'il peut passer annuellement sur ce canal 6,336,000 tonnes de fret. La fleur, le grain, le bois en partie manufacturé et le minéral de fer sont les principaux articles de transit.

## XII

Pourquoi Wright choisit le site de Hull.—Fausse prophétie.—Le voyageur Kingston.—Origine d'Ottawa.—Ses anciens et véritables propriétaires.—Récit authentique.—Comment Sparks a fait fortune.—Progrès d'Ottawa.—Son importance commerciale et politique.

Le lecteur s'est sans doute demandé pourquoi Wright

avait planté sa tente sur la rive nord de préférence à rive sud de l'Outaouais? Pourquoi, lui qui ambitionnait de civiliser le désert et de créer une ville n'a pas choisi le promontoire élevé où est perchée aujourd'hui la capitale?

Avant d'aller plus loin, il est temps de répondre à cette question. Je vais dans ce but détacher quelques lignes d'une intéressante communication de M. Alfred Garneau, dont j'ai déjà fait mon profit.

"Le génie hardi dont Wright était possédé le poussa, dit-il, hors du cercle colonisé jusqu'en pleine solitude sur l'Outaouais, dans un paysage délicieux entre la chute des Chaudières et la chute du Rideau.

"Certes, ce n'était pas un esprit sans culture et sans poésie, celui qui fit choix de ce tournant de la rivière pour sa demeure.

"Il se dit: Ce lieu est fait pour attirer: j'y veux bâtir mon toit.....Est-ce que l'épi ne vient pas d'une petite graine? Je vais jeter peut-être en terre le germe d'une ville.

"Un esprit commun n'a pas cet instinct là.

"Les deux rives toutefois se ressemblaient peu. L'une, la rive gauche, haute, abrupte, taillée en précipice, de loin avait l'air d'une forteresse gigantesque, avec angles saillants et rentrants et le fossé au pied, çà et là de noires armées de pins montaient à l'assaut. La rive opposée avait au contraire une pente douce et invitait le canot à se reposer. Combien avait-elle vu de peaux-rouges dissimuler leurs feux dans l'épaisseur de ses fourrés? Combien de trafiquants de pelleteries avaient tiré à demi sur son sable, leurs longs canots du nord, chargés de précieuses fourrures? Philemon Wright foula avec joie ce sol presque uni, il s'écria: Voici l'emplacement de ma ville!.....C'était sagement pensé, et en conséquence, il se hâta d'y planter sa maison.....Il se trompait, la ville a été se percher en face, sur les rochers à cent pieds en l'air."

Que la prophétie de Wright ait fait jusqu'ici fausse route, c'est ce qui est certain. Mais en voyant les progrès rapides qui vont opérer en peu d'années la transformation de Hull, on est tenté de croire que l'humble hameau ne tardera pas à se faire ville et qu'un avenir assez prochain réalisera les visées de son fondateur.

Un écrivain, M. W. H. G. Kingston, assure que lorsque le Colonel By rechercha un site pour l'établissement de sa future ville, il jeta les yeux sur la vaste propriété de Philemon Wright; mais celui-ci demanda un prix si élevé, que By dut abandonner ce projet et il établit sa colonie sur la rive opposée. Cela eut pour résultat de donner au Haut-Canada une ville qui sans cela aurait appartenu au Bas-Canada (1).

Ce renseignement, inscrit comme bien d'autres, à la légèreté, sur leur carnet par certains touristes, empressés de publier leurs impressions de voyage, est tout à fait inexact. M. McKay Wright, petit fils de notre héros, assure qu'une telle proposition ne fut jamais faite et que l'ancien établissement de Bytown avait été commencé en opposition à celui de Hull.

Une plume inconnue (2), qui a tracé l'histoire d'Ottawa, tombe dans une autre erreur, en disant que la haute ville d'Ottawa, avant le creusement du canal Rideau, était la propriété de Wright, qui s'en était ensuite dessaisi en faveur de N. Sparks, son employé. D'après ses informations inexactes, Wright aurait dû deux cents piastres à Sparks, mais n'ayant pas alors de numéraire et n'ayant pas de terre à lui céder sur la rive nord, il lui aurait offert une partie du terrain rocailleux, sablonneux et marécageux de la future ville, et celui-ci n'au-

(1) *Western Wanderings or a pleasure tour in the Canadas*. Vol. II, page 76. Cet écrivain fait erreur en disant que cent personnes accompagnèrent Wright lorsqu'il fonda Hull. Il n'y en eut que trente ainsi qu'on l'a déjà vu.

(2) *Ottawa Directory*. 1864-65

(1) *Three years in Canada*. Vol. 1. Pages 267 et 268.

rait accepté qu'à la condition que Wright lui donnât deux paires de bœufs en sus.

Voici la vraie version, suivant M. MacKay Wright. Ce bloc de terrain en question appartenait primitivement à un M. Burrows, peintre d'enseigne, qui, partant pour l'Angleterre, afin d'aller recueillir un héritage, aurait offert à Wright d'acheter ce terrain inculte, dans le but de réaliser l'argent nécessaire pour son voyage. Celui-ci refusa cette acquisition, mais Sparks, alors au service de Wright, vit la chose d'un meilleur œil. Il se fit payer les gages que lui devait Wright et, au moyen de quelques avances faites par ce dernier, il put s'assurer la propriété de ce terrain.

Quelques morceaux du sol étaient arables et Sparks l'utilisa du mieux possible. Quelques années plus tard, au grand étonnement de l'ancien automédon de Wright, un corps d'ingénieurs royaux se mit en frais de commencer la construction du canal Rideau. Ces immenses travaux donnèrent lieu à l'élévation de plusieurs maisons formées de poutres grossières. Peu à peu la hache des travailleurs échançra la forêt, le chiffre des habitants augmenta rapidement, et après un certain nombre d'années, ce n'était plus un village, mais une villine forme, ayant pris le pas sur Hull, alors stationnaire.

Sparks, qui se trouvait être l'heureux propriétaire d'une bonne partie de la ville, cessa bientôt de se faire bûcheron ou laboureur. Il reçut plusieurs milliers de louis du Colonel By, pour environ quatre-vingts acres de terrain à l'état marécageux, vendit incessamment des lots, qui, en peu d'années, lui rapportèrent assez d'or pour en faire le Crésus de l'endroit. Il avait gagné environ un demi million de louis sterling à ce facile négoce.

L'importance d'Ottawa n'a pas cessé d'augmenter depuis. En 1851, la ville contenait 8,000 habitants et 15,000 en 1861 : elle en a actuellement plus de 25,000. Elle est le point central de l'énorme commerce de bois de l'Outaouais et sa prospérité ne fera qu'augmenter. Elle recevra une puissante impulsion le jour où on canalisera la Grande Rivière, ainsi que le projettent sérieusement nos hommes politiques, pour faciliter l'écoulement de l'immense commerce de l'Ouest.

Comme ville politique, Ottawa a été singulièrement favorisée. Choisie comme la capitale des Canadas, après de violents débats parmi nos législateurs sur cette question, une vraie pomme de discorde, elle promet d'être encore longtemps le foyer politique de la confédération canadienne.

### XIII.

Construction de la première glissoire sur l'Outaouais en 1829.—Taxe sur le bois.—La descente du bois à travers les Chaudières.—Difficultés de cette opération.—Utilité de cette glissoire.—Le gouvernement l'achète en 1849.—Autres glissoires.

En 1829, Wright exécuta une œuvre fort difficile et coûteuse. Il construisit, du côté nord de la Grande Chaudière, la première glissoire ayant pour but de détourner le bois des chutes.

Cette ingénieuse facilité donnée à la descente du bois est de l'invention de M. Ruggles Wright, son fils. Des glissoires existaient depuis longtemps en Suède et en Norvège, mais elles ne suffisaient qu'au passage d'une seule pièce de bois. M. Ruggles Wright fit construire une voie assez large pour opérer la descente d'un *crib*. Un tel radeau se compose ordinairement de vingt-six à trente-six pièces de bois et contient de 800 à 1000 pieds cubes; soixante et dix, quatre-vingts ou cent *cribs* forment un train de bois, qui comprend d'habitude 100,000 pieds cubes.

Quelques années avant l'érection de cette glissoire, le bois qui passait les chutes des Chaudières devait payer un droit d'un denier par pied. Les recettes, dit

McTaggart, devaient être affectées à l'amélioration des rapides, afin que les trains de bois pussent passer sans se briser, et vers 1829, on avait dépensé 2000 louis pour construire des chaussées et creuser le chenal (1).

M. William L. McKenzie est loin d'approuver cette taxe, qui n'a pas été imposée en vertu d'un acte législatif, mais d'un ordre passé par le gouvernement anglais. Ce qu'il advient, dit-il, des recettes, est un mystère que peu de financiers de la Chambre des Communes pourraient éclaircir. Mais personne ne mettra en doute que c'est une taxe pesant sur les marchands, les propriétaires de vaisseaux, les constructeurs et encore plus sur les propriétaires de l'Angleterre et de l'Irlande, car elle augmente considérablement le coût premier d'une grande partie du bois employé par cette nation, dans un commerce qui est déjà sujet à tant de désavantages. Par un ordre du ministère Wellington, un bureau a été ouvert à la chute des Chaudières et deux Ecossais du nom de Charles et Robert Shivief en ont la direction et emploient des mesureurs, des assistants mesureurs et des commis. Là, chaque train est arrêté, le bois examiné et mesuré et la taxe odieuse perçue. D'après les rapports des percepteurs, depuis 1828 à 1833, un droit de plus d'un denier par pied de bois a été perçu sur sept millions de pieds de bois, qui ont été ensuite expédiés à Québec (2).

La descente du bois à travers les tourbillons d'écume des Chaudières présentait alors une scène fort intéressante. Les voyageurs s'avançaient prudemment vis-à-vis de *Rafting Bay*, avec le train de bois auquel on attachait un grand canot. Aussitôt qu'ils étaient rendus assez loin, c'est-à-dire, entre un ilot et la grande Chaudière, ils se rendaient à force de rames à l'île, abandonnant les radeaux de bois qui étaient rudement ballottés et disloqués par la terrible masse d'eau de la cataracte. Souvent, les imprudents voyageurs s'aventuraient trop loin et ne pouvant, malgré leurs efforts désespérés, remonter le courant, leur canot était emporté par la force irrésistible de l'eau.

Habités à franchir les endroits les plus périlleux, à en visager fréquemment la mort de sang-froid, la présence d'esprit n'abandonnait pas d'ordinaire ces hardis rameurs, dans ces moments critiques. Ils n'avaient rien de mieux à faire alors que de se diriger sur le roc, qui dresse ses flancs abrupts à la tête des rapides, et on ne pouvait les conduire ensuite sur le rivage qu'après les plus grandes difficultés. Cette dangereuse épreuve leur était souvent fatale et ils allaient disparaître dans le gouffre aboyant.

Trois hommes faillirent une fois périr de faim et leur sauvetage ne s'opéra qu'avec une peine incroyable. On parvint à envoyer sur le roc un billot de bois auquel une corde était retenue; ils se placèrent à cheval sur cette pièce de bois, après s'y être liés au moyen de cette attache, passèrent ainsi la chute et atteignirent heureusement le rivage, où ils furent reçus par leurs amis anxieux qui avaient désespéré de leur sort.

Le bois passait ainsi en *crib* les chutes des Chaudières et un barrage flottant servait à retenir plus loin les pièces de bois que la violence de l'eau tournoyante avait pour la plupart détachées de leurs liens. Mais lorsque le bois ne prenait pas la direction qu'on lui imprimait, il allait se masser après avoir traversé les chutes dans la grande

(1) *Three years in Canada*. Dans ce livre qui renferme beaucoup de choses curieuses, McTaggart écrit tout un chapitre, pour démontrer l'importance qu'il y aurait pour l'Angleterre de transporter ses criminels dans la vallée de la Gatineau, à un quart de moins de dépense que dans la Nouvelle-Hollande. Cette place, dit-il, est destinée à avoir une grande importance; les criminels dans un endroit aussi éloigné de toute habitation ne pourraient que difficilement s'esquiver et ils pourraient être employés à des travaux fort utiles. La plupart des raisons données par cet écrivain ont perdu de leur actualité et le temps est passé où les hôtes des pénitenciers et des bagnes de l'Angleterre peuvent être appelés au défrichement des colonies britanniques.

(2) *Sketches of Canada and the United States*. Page 435.

caverne près de la fonderie Victoria, d'où on ne pouvait le retirer qu'à grands frais, à l'eau basse. L'opération était encore plus pénible et dispendieuse, lorsqu'il s'agissait de bois d'un flottage lourd, surtout de chène. Aussitôt que les radeaux formés de ces bois arrivaient dans la grande baie, à *Le Breton's Flat*, au-dessus de la cataracte, on en détachait les pièces, qui étaient traînées par des chevaux ou des bœufs jusqu'à une certaine distance, puis mises de nouveau à flot et reformées.

La glissoire construite par Wright était devenue d'autant plus utile que son commerce avait alors des proportions considérables et l'industrie forestière avait fait assez de progrès pour donner déjà de l'emploi à 2,000 travailleurs pour la préparation du bois et à 7,743 hommes pour le conduire sur l'Outaouais et ses tributaires (1).

En 1849, le gouvernement canadien jugea qu'il était désirable que des travaux d'une telle importance fussent sous son contrôle, et Sir E. P. Taché, commissaire en chef des travaux publics, fit l'acquisition de la glissoire moyennant \$40,000. M. George Buchanan a construit la première glissoire sur la rive sud en 1835 et en 1845 le gouvernement fit exécuter celles qui servent maintenant. En 1861 et 1862, l'ancienne glissoire construite par M. Wright fut enlevée, et l'on construisit deux glissoires, assez grandes pour permettre aux radeaux d'y passer.

Le gouvernement du Canada-Uni a fait exécuter de nombreuses glissoires dans les districts de l'Outaouais, du Saguenay et du St. Maurice et, au mois de juin 1867, le coût total des glissoires de la première région s'élevait à \$719,247.13. Le revenu net des glissoires de 1845 à 1867, pour le district d'Outaouais, a été de \$488,423.38.

#### XIV.

Progrès de Hull.—Ce que le Dr. Bigsby dit de Wright.—Le factotum du village.—Hull est pourvu de munitions de guerre.—Wright fait Colonel dans la milice.—Lord Dalhousie à Hull.—Témoignages d'estime de la population.

Sous l'impulsion de son fondateur, Hull avait grandi rapidement, comme le constatent les statistiques déjà produites par M. Isidore Lebrun. Le village, pittoresquement situé sur une éminence en face de l'Outaouais, fut placé sous la direction de Wright, en 1824. Ses efforts pour contribuer au bonheur et à la prospérité de la petite colonie eurent le plus grand succès. Les artisans trouvèrent incessamment de l'occupation et les cultivateurs, encouragés par son exemple, surent faire fructifier leurs terres et jouir d'une honnête aisance.

Hull devint une place fashionable. Un superbe hôtel y fut érigé, des églises et chapelles furent construites, plusieurs écoles, fréquentées par de nombreux élèves, furent ouvertes.

Le Dr. John J. Bigsby, un minéralogiste remarquable, visita Hull en 1821. Il dit que Wright a construit la plus grande partie du village. Notre héros lui montra l'arbre sous lequel il dormit durant la première nuit de son arrivée. Cet arbre était vraiment mémorable, écrit l'auteur de *The Shæ and Canæ*, et je sentis que j'étais en présence d'un homme supérieur, inhabile peut-

(1) En 1846, on employa 7,200 hommes, 2,880 chevaux et 720 paires de bœufs pour la préparation de 18 millions de pieds cubes de bois. En 1862, on calculait que les chantiers de l'Outaouais donnaient de l'emploi à 20 ou 25,000 hommes. M. Allan Gilmour, de Québec, écrivait, le 9 février 1863, que la quantité moyenne de bois préparé annuellement dans l'Outaouais, atteignait les chiffres suivants : Pin blanc, 13,000,000 pieds cubes ; pin rouge, 2,250,000 pieds cubes ; madriers de pin, 2,250,000 pièces et environ 60 millions de pieds superficiels d'autres bois sciés, sans compter le tamarac et l'orme, s'élevant en tout à une valeur annuelle de \$3,114,166.

On calculait qu'en 1864, plus de 20,000 milles carrés des forêts de l'Outaouais avaient été dépouillés de leur bois de commerce, depuis le commencement en 1806 des exploitations forestières.

Il y a à présent près de 40,000 hommes dans les chantiers de l'Outaouais, outre 15,000 chevaux pour le charroyage du bois. La somme d'argent investie dans ce commerce sur l'Outaouais est d'environ \$23,000,000. Ontario a cédé 8,000 milles de limites, tandis que le gouvernement de Québec en a loué environ 15,000. On porte la valeur des moulins établis sur l'Outaouais à \$9,000,000.

être à figurer avantageusement dans une salle de bal, mais capable de grouper et nourrir une population heureuse. Le maître d'école était son factotum. C'était un esprit fort intelligent ayant avec Wright une similitude de goûts et plein comme lui de projets agricoles. Tous deux passèrent un hiver à Québec, dans un petit logement, afin d'obtenir probablement quelques faveurs du gouvernement. Ils semblaient oublier le présent et ne se préoccuper que de projets d'avenir. Plus d'une fois, dit Bigsby, je passai, vers minuit, près du petit chassis, dépourvu de rideau, de leur logement. Une pâle chandelle éclairait l'intérieur, le feu du poêle était éteint, Wright et son fidèle compagnon, compas et crayons en main, les coudes appuyés sur une table, étaient profondément absorbés à examiner une carte manuscrite, étrangers à toute autre préoccupation (1).

En 1821, Wright n'habitait plus sa jolie demeure, située sur la Gatineau. Il résidait dans une excellente maison, près du pont des Chaudières, où il vivait fort largement et heureusement avec sa nombreuse famille. Il possédait des magasins de vivres considérables, pour alimenter les chantiers à bois du haut de l'Outaouais ainsi que la population environnante.

On remarquait de plus, au village, un magasin rempli de poudre et un arsenal richement pourvu de canons et d'armes-à-feu de toute espèce et de tout calibre. La place était, on le voit, en état de faire le coup de feu,—et à défaut d'autres ennemis—contre les ours et les loups qui venaient roder près de leur ancien repaire. On connaît la cause de cet abondant approvisionnement d'armes, lorsqu'on sait que Wright occupait le rang de Colonel dans la milice du Bas-Canada qui, à part les volontaires, comprenait en 1830, 85 bataillons formés de 900 à 1,500 hommes chacun. Il était l'un des deux officiers de ce grade dans le district de Montréal et les miliciens de cette division militaire avaient 5,479 mousquets en leur possession.

Lord Dalhousie s'intéressa beaucoup durant son séjour en Canada, à l'établissement de Wright et il lui démontra combien il estimait le hardi pionnier, en allant passer quelques jours sous son toit hospitalier. Il lui fit même présent de deux canons en cuivre et d'une certaine quantité d'armes-à-feu. On s'en servait dans les réjouissances extraordinaires, comme à la fête de la Reine, par exemple, et leurs détonations répétées allaient résonner sous les voutes sonores des bois. Ces canons furent longtemps conservés à Hull, mais lors des troubles occasionnés par les *schiners*, le gouvernement craignit que ces pièces d'artillerie ne tombassent entre les mains de ces bandes de forcénés,—ennemis jurés des voyageurs canadiens, avec lesquels ils ont eu tant de prises sanglantes,—et elles furent transportées ailleurs.

Bref, rien ne laissait à désirer dans la localité et tous ceux qui la visitaient en revenaient enchantés. Ils mêlaient leur voix au concert d'éloges que faisaient entendre les colons à l'unisson, en l'honneur de l'entrepreneur pionnier, qui avait converti la forêt en champs dorés et jeté uferment de prospérité et d'un avenir durable dans la solitude.

La population avait en grande estime et affection celui qui semait sur elle tant de bienfaits. Il était aimé comme un père et, lors de ses absences un peu prolongées, il était accueilli à son retour par les plus chaleureuses démonstrations de joie. Tout le monde était en liesse. L'écho des collines répétait les joyeuses bordées de la mousqueterie, les salves des canons, l'harmonieux carillon des cloches et les drapeaux ondulaient aux vents. Ces marques éclatantes de gratitude devaient bien indemniser le vénérable fondateur, de ses sacrifices et de ses efforts multipliés pour améliorer la condition de la petite colonie.

(1) *The Shæ and Canæ or Pictures of travel in the Canadas* by John J. Bigsby, M. D. Page 146.

**Prêter et emprunter.**

Il n'y a pas de plus petit métier que celui-là. (Nous ne parlons pas en affaire de commerce). Aujourd'hui, *ce n'est pas l'emprunteur qui est l'esclave du prêteur, mais le prêteur qui est l'esclave de l'emprunteur.* En effet, le plus souvent le prêteur est obligé de lâcher son ouvrage et perdre un temps précieux pour aller à la recherche d'un outil qu'un maussade emprunteur est venu lui emprunter *pour une minute seulement* : quelquefois l'article n'en vaut pas le trouble, mais il est à vous et vous en avez besoin. Ne prêtez donc jamais un outil à moins que l'emprunteur vous promette expressément de le rapporter au bout du temps pour lequel il l'aura emprunté et s'il ne le rapporte pas, allez le chercher aussitôt le temps écoulé. Cela lui fera comprendre que vous voulez qu'il soit ponctuel et exact, vous lui rendrez un grand service en lui montrant à vivre, et du moins vous aurez l'avantage d'avoir au moment du besoin, votre outil sous la main. Essayez cela et vous remarquerez bientôt un changement chez votre aimable emprunteur.

Toute la science et l'art agricole se résument en deux points bien simples : enrichir le sol, et le débarrasser des mauvaises herbes.

Rien n'est plus nuisible au développement et à la santé des jeunes animaux que le froid auquel on les expose communément. Un jeune animal tenu chaudement s'entretient en bon état avec beaucoup moins de nourriture que celui qui est exposé au froid. En d'autres termes, chaleur modérée et santé sont une et même chose pour le bétail.

**Ce qu'un saule enlève à la terre.**

**Expérience intéressante.**

Un ouvrage scientifique que nous venons de lire, parle d'une expérience nouvelle qui a été faite, et qui fixe une question de philosophie. On fit d'abord sécher au four deux cents livres de terre, et on les mit dans un vase de terre; on humecta ensuite cette terre avec de l'eau de pluie, et on y planta un saule pesant cinq livres.

Pendant cinq ans on arrosa de temps en temps la terre avec de l'eau claire; le saule profita et devint vigoureux, et afin d'empêcher qu'on y ajouta de la terre, ou qu'il s'y déposât de la poussière, on couvrit le vase avec une feuille de métal, percée de petits trous pour permettre à l'air de pénétrer. L'arbre poussa ainsi en

plein air pendant cinq ans, au bout desquels on enleva l'arbre, on le pesa, et on trouva qu'il pesait cent soixante et neuf livres : On prit la terre que contenait le vase; on la fit sécher au four, on la pesa et on trouva qu'elle n'avait perdu seulement qu'à peu près deux onces de son premier poids. C'est donc ainsi que cent soixante et quatre livres de fibres ligneuses, de racines et d'écorce ont été produites; mais de quelle source si n'est de l'air ?

Un agronome des Etats-Unis dit que les cultivateurs perdent des fortunes par leur manière de cultiver leur terre; 1o en hivernant mal leurs différents animaux; 2o en n'ayant aucun système de rotation, c'est-à-dire, en semant toujours grain sur grain; et 3o par la culture des mauvaises herbes. Il prétend, et nous sommes du même avis, qu'il est très facile à un cultivateurs de perdre des milliers de piastres par la culture des mauvaises herbes.

**NOUS PAYERONS AUX AGENTS**

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.

20 Octobre.

21-ap



**BILLS PRIVÉS.**

Les personnes qui, dans la Province de Québec, se proposent de s'adresser au PARLEMENT, pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire toute autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que par les règles sième et suivantes de la Chambre des Communes (lesquelles règles sont publiées dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS, (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la "Gazette du Canada" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

ALFRED TODD.

"Gr. Mier-en-Chef des Comités et Bills Privés"  
Chambre des Communes,  
Ottawa, 8 Décembre 1870.—13 di.



**BILLS PRIVÉS.**

L'époque fixée par la Chambre des Communes pour la réception des BILLS PRIVÉS expirera MERCREDI, 8 de MARS prochain.

W. B. LINDSAY,

Greffier de la Chambre des communes  
16 Janvier 1871.—13 di.

**IMPORTANT POUR**

**CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.**

**L'HUILE EXTRA DE STOCK**

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour le Bateau à Vapeurs. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut aisément en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mélanger de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de laine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cut ting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.

77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,

Seul agent pour la Puissance,  
Brougham, Ont.

**TEMOIGNAGE.**

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }  
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }

GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,  
Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du 14 au 7 ours après l'avoir lubrifiée une seule fois; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,

Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.



RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 26 Janvier, 1871.

Table with multiple columns for products (FARINE EN QUART, GRAINS ET GRAINES, VIANDES, VOLAILLES, GIBIER, POISSON, LEGUMES, LAITERIE, FRUITS, BOIS DE CORDE, BESTIAUX) and rows for different locations (Montréal, St. Jean, ST. HYA-CINTRE, Joliette, BRAU-HARNAIS, TROIS-RIVIÈRES, Sorel, QUEBEC).

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre.

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov.-ak Montréal

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum

en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

Septembre 1870.-a22

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS

POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partent maintenant de Montréal comme suit :

ALLANTA L'OUEST.

Train de la Maie pour Toronto et les stations intermédiaires..... 8.00 A.M.

Express de nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, G-derich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à..... 8.00 P.M.

Train d'acommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires..... 6.00 A.M.

Train d'acommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 4.00 P.M. Trains pour Lachine à 8.00 A.M., 9.30 A.M., 2.00 P.M., et 5.00 P.M. Le train de 2.00 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Trains d'acommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires..... 6.45 A.M.

Express pour Boston via Vermont Central..... 8.40 A.M.

Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 3.30 P.M.

Express pour Island Pond..... 2.00 P.M.

Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Casticooke et Norton Mills, seulement à..... 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dorsiers à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisser nt Portland pour Halifax N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jendis, à 5.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B. &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 33, Grande Rue, St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 D. c., 1870.-a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES

No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

\$1 par année, payable d'avance.